

Mont-Saint-Michel, 9 décembre 2013

*Procès-verbal de la **session régulière** du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 9^e jour de décembre 2013 à 19 h 30. Sont présents: André Trudel, Manon Cadieux, Éric Lévesque, Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette et Mireille Campeau, formant le quorum sous la présidence du maire André-Marcel Évéquoz.*

Sont présentes également mesdames Manon Lambert, directrice générale, et Lucie Gagnon, directrice générale adjointe, ainsi que monsieur Jacques Millette, inspecteur municipal.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

13-12-220 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants au point varia :

- a) *Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructure Québec- Municipalité (PIQM) » - Eau potable*
- b) *Autorisation de signature – Entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention - FQM*
- c) *Publicité – Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides*

Adoptée

13-12-221 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 novembre 2013, tel que présenté.

Adoptée

13-12-222 CONSIDÉRATIONS DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Mireille Campeau, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité, d'accepter les registres de chèques suivants:

- *le registre des chèques-salaires, portant les numéros P1300298 à P1300336, totalisant 22 354 \$ et portant sur la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2013;*
- *le registre des chèques-généraux, portant les numéros C1300600 à C1300663, totalisant 61 945,06 \$ et portant sur la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2013. Des crédits sont disponibles.*
- *D'autoriser également, le paiement des comptes courants du mois de décembre 2013 en prévision de la fin de l'année financière 2013.*

Adoptée

13-12-223

CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, que la correspondance soit acceptée tel que lue.

Adoptée

PROVENANCE

- Adhésion – Forum Jeunesse des Laurentides
- Ouverture officielle de la salle de spectacle – Spectacle « Broue »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques citoyens, deux (2), étaient présents. Une demande est faite par monsieur Norman Dufour, pour que l'ordre du jour des séances du conseil soit accessible sur le site WEB de la Municipalité.

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Monsieur le Conseiller, André Trudel, a déposé sa déclaration des intérêts pécuniaires, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

13-12-224

AUTORISATION – CHANGEMENT DE SIGNATURES – COMITÉ DES SPORTS DE MONT-SAINT-MICHEL

Il est proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette et résolu à l'unanimité, que monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, et madame Manon Lambert, directrice générale, soient autorisés à signer les chèques ou tout autre document pour et au nom du Comité des Sports de Mont-Saint-Michel, à titre de président et de secrétaire.

Adoptée

13-12-225

DEMANDE DE COMMANDITE - PRIX DE PRÉSENCE - PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA PATINOIRE – SAISON 2013-2014

Il est proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par la conseillère Manon Cadieux, et résolu à l'unanimité que la Municipalité autorise une commandite de 200 \$ pour l'achat de prix de participation aux activités de la patinoire pour la saison 2013-2014. Qu'un chèque équivalant à la dépense soit fait à cet effet à Gisèle Pilon et Robert Trudel, responsables de la patinoire, avec en retour les pièces justificatives.

Adoptée

13-12-226 **PUBLICITÉ – CAHIER SPÉCIAL SUR LES ÉGLISES – JOURNAL L'ÉCHO DE LA LIÈVRE**

Il est proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par la conseillère Manon Cadieux, et résolu à l'unanimité que la Municipalité autorise une publicité au coût de 125 \$, plus les taxes, d'un bandeau sur la page de l'Église de Mont-Saint-Michel, dans un cahier spécial sur les églises de la région, qui sera publié en janvier 2014 dans le Journal L'Écho de la Lièvre. Cette dépense est autorisée au budget 2014.

Adoptée

13-12-227 **AJOURNEMENT DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, que la réunion régulière soit ajournée, le temps nécessaire, pour permettre de tenir une session spéciale pour l'adoption du budget 2014. Il est 20 h 01.

Adoptée

13-12-228 **RÉOUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, que la réunion régulière se poursuive, il est 20 h 15.

Adoptée

13-12-229 **RENCONTRE ANNUELLE 2014 – CONSEIL MUNICIPAL ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité d'autoriser les fonds nécessaires pour une rencontre annuelle du conseil municipal et des employés municipaux le 18 janvier 2014 à 18 h 30. La rencontre fera le point sur les activités de l'année 2013-2014. Cette dépense est autorisée au budget 2014.

Adoptée

13-12-230 **ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – ANNÉE 2014**

Il est proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et résolu à l'unanimité d'adopter les salaires et conditions de travail des employés municipaux et des pompiers, tels qu'inscrits dans le document présenté à cet effet. Que le maire, André-Marcel Évéquoz, et la directrice générale, Manon Lambert, soient autorisés à signer ledit document.

Adoptée

RAPPORT DE TRAVAIL – INSPECTEUR MUNICIPAL ET ADJOINT EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de travail de l'inspecteur municipal et adjoint en bâtiment pour le mois de novembre 2013.

13-12-231

NOMINATION – SERVICE DES INCENDIES

Il est proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité que monsieur Jacquelin Millette, inspecteur municipal, soit nommé comme « Préposé à la station de pompage et responsable de la signalisation » lors d'intervention du Service des incendies sur son territoire. Monsieur Millette sera rémunéré au taux horaire des pompiers lors des interventions hors des heures de son travail d'inspecteur municipal.

Adoptée

VARIA :

13-12-232

A) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC-MUNICIPALITÉ (PIQM) – EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mont-Saint-Michel doit procéder à des travaux de mise à niveau des installations de production et de distribution d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux est estimé à environ 1 400 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis sur pied le « Programme d'infrastructure Québec-Municipalité (PIQM) »;

Il est proposé par la conseillère Mireille Campeau, appuyé par la conseillère Manon Cadieux, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du PIQM pour la mise à niveau des installations de production et de distribution d'eau potable.

QUE le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts du projet et s'engage également à assumer les frais d'exploitation futurs desdites installations.

Adoptée

13-12-233

B) AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION - FQM

ATTENDU que les administrateurs ayant fait la lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM;

Il est proposé par le conseiller André Trudel, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Mont-Saint-Michel adopte, après avoir pris connaissance du document intitulé « Mutuelle de prévention – FQM-Prévention (MUT-00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la Mutuelle.

Adoptée

13-12-234 **C) PUBLICITÉ – GUIDE ET CARTE TOURISTIQUES DES HAUTES-LAURENTIDES 2014**

Il est proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par la conseillère Mireille Campeau, et résolu à l'unanimité, d'autoriser l'achat d'un espace publicitaire dans le « Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides – Édition 2014 » pour un montant de 445 \$, plus les taxes applicables. Cette dépense est autorisée au budget 2014.

Adoptée

13-12-235 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Manon Cadieux, appuyé par la conseillère Mireille Campeau, et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée à 20 h 55.

Adoptée

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

MANON LAMBERT
Directrice générale